# CHEMINE CULTIMINEAT ÉCONOMIQUE,

A LAQUELLE ON A ADAPTE LA MÉCANIQUE DE M. FRANKLIN.

Par M. F O S S É, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, Officier au Régiment d'Infanterie du Roi.



## A PARIS,

CHEZ JOMBERT jeune, Libraire, rue Dauphine.
DESSENE, Libraire, au Palais royal.

Et à NANCY,

Chez MATHIEU, Libraire, rue S. Georges.

M. D. CC. LXXXVI.

Avec Approbation & Privilege du Rois

Miller Done

à Maurie faure de livre apartient de Maurice famille

## AVIS.

nécaniques de notre Cheminée ne peuvent être faisis & soutenus que par des Artistes; nous prions le Public de vouloir bien jeter au moins un coup d'œil sur le Chapitre de ses avantages, p. 30.

## DIVISION DE CET OUVRAGE.

CHAP. I. Description du Chauffoir ou Cheminée de Pensilvanie, coulée en fonte, & inventée par M. Franklin; avec des Observations sur les Fourneaux composés de plusieurs pièces, page 1.

Chapitre II. Construction de notre Cheminée en tôle, page 7.

CHAPITRE III. De la maçonnerie à faire pour préparer le lieu destiné à

placer nos Cheminées, de différentes grandeurs & dans toutes fortes d'emplacements, page 14.

Chapitre IV. De la maniere de conduire le feu, page 27.

Chapitre V. Des avantages de nos Cheminées pour l'économie du bois & le renouvellement de l'air, p. 30.

L'explication des Planches, page 39.

## INTRODUCTION.

Deputs pluficurs années, l'augment museur tation graduelle du prix du bois mysestry museur rechercher, par toutes les claffes du Royaume, les moyens de l'économifer.

Frappé des avantages que présente le mécanisme de M. Francklin dans son Chauffoir de Pensilvanie, nous avons appliqué ce mécanisme à une Cheminée de forme agréable, & sous différentes grandeurs, pour la rendre

d'une utilité générale.

Les propriétés essentielles de notre Cheminée économique, dépendent du mécanisme de sa construction, & sont sondées sur l'idée ingénieuse vraiment digne de son Auteur, de doubler l'action d'un seu médiocre, en sorçant la flamme & la sumée de chercher seur issue à la base du soyer même, & d'embrasser les deux côtés d'une caisse verticale intermédiaire, dans laquelle on fait circuler un courant d'air attiré du dehors par un canal en-dessous, pour l'introduire dans l'appartement après avoir été échaussé.

On conçoit que de cette introduction, doit réfulter naturellement le double effet d'adoucir par degrés la température intérieure de l'appartement, & de l'échauffer d'autant plus que l'air chaud fans cesse affluant, modére & diminue en proportion l'affluence & les courants de l'air froid, ce qui d'un côté accroît la chaleur & de l'autre diminue le froid.

Telles font les propriétés du mécanifine dont l'urilité est rendue fen-

fible par le feul raifonnement.

Une expérience de fix années nous a prouvé que notre Cheminée réunit tous les genres d'agrément & d'utilité des Cheminées ou Chauffoirs dont on a fait ufage jusqu'à présent sans en avoir les inconvéniens; tant par rapport à l'économie du bois qu'à l'augmentation de la chaleur, & par la facilité qu'on a de modérer à volonté l'activité du feu, de régler l'intensité de la chaleur, de la conserver, d'en prolonger la durée, au moyen d'un Régistre adapté au canal de la fumée.

Notre Cheminée peut être placée, fans embarras, dans toutes les parties d'une maison, d'un appartement, même d'une chambre, quelles qu'en soient la situation, la disposition, l'exposition; il ne faut que la facilité de pratiquer un canal communiquant à l'extérieur pour attirer l'air par-dessous le

foyer, & un autre canal pour faire

échapper la fumée.

Il est aisé de juger qu'au moyen de la constitue des dispositions, l'air continuellement un temperature falubre, exempte des vices & des dangers de la chaleur stagnante & suffocante que donnent les poëles ordinaires.

Les dimensions & les proportions fixées par les échelles qui ont servi à dresser les plans & les profils destinés à guider la construction, tant souterraine qu'extérieure, ont été calculées pour les effets qu'elles doivent produire, & dont on a acquis la certitude par des épreuves multipliées.

D'après ce résumé, on conçoit aisément qu'il n'est peut - être point de circonstances où les propriétés de la Cheminée économique ne puissent trouver des applications également

heureuses & falutaires.

L'une de ces propriétés vraiment importante, & qui seule la rend présérable à toutes les inventions de ce genre, c'est de pouvoir être placée facilement par-tout, & fixée pour ainsi dire à demeure, avec une entiere sécurité contre la crainte des accidens du feu, parce que dans son trajet, la

flamme réverbérée d'abord par la paroi supérieure interne du foyer, & forcée ensuite de descendre avec la fumée, pour chercher son issue inférieure, atténue & consume nécessairement toutes les parties huileuses & bitumineuses du bois, de maniere à n'en laisser presqu'aucun résidu suligineux inflammable : qu'au surplus la fumée en se repliant sur elle-même au fond de son canal souterrain, étousse toutes les étincelles, de saçon à n'en point élever dans son issue verticale.

Ainsi sécurité, sûreté, accroît de chaleur, économie du bois, & dans tous les cas exemption de sumée & de vents coulis : tels sont les avanta-

ges de cette Cheminée.

Ils sont le fruit du génie d'un homme justement célébre, mais ils étoient nuls pour le public, privé jusqu'à préfent de la connoissance des moyens d'en jouir.





DESCRIPTION

## DU CHAUFFOIR,

O U

## CHEMINÉE DE PENSILVANIE,

Coulé en fonte, & inventée par M. Frankilin; avec des Observations sur les Fourneaux composés de plusieurs pièces.

#### CHAPITRE PREMIER.

De fa Composition.

ELLE est composée de fix Plaques : une de fond, une de comble, une de front, une de dos, & deux de flancs.

Au milieu de cette Cheminée est adaptée une caisse d'air, composée de deux plaques :

elles sont jointes en travers par cinq autres qui ont deux pouces & demi de largeur, & forment des tuyaux dans lesquels l'air circule & s'échausse pour se répandre dans l'appartement. L'air s'échappe par deux petites fenétres qu'on a pratiquées dans les flancs.

Toutes ces plaques font de fonte de fer, avec des moulures ou des rebords aux endroits où elles doivent se joindre.

Dès qu'elles font à leur place, deux menues verges de fer fuffifent avec leurs vis pour attacher toute la machine. En affemblant ces plaques, on garnit de mortier toutes les jointures, qui fans cette précaution, laisseroient des ouvertures à l'air de la caiffe, & à la fumée.

Il y a deux autres plaques, mais celles-ci ne peuvent être que de tôle: l'une est la coulisse; & l'autre le régistre.

On peut ceintrer en bas & orner la plaque de front.

Celle de fond s'avance à-peu-près de fix pouces, & a un rebord qui contient les cendres.

Le Traducteur de l'ouvrage anglais de M.º Franklin, a fait, fur les planches, quelques transpositions de lettres indicatives, qui ont dérouté les lecteurs. Il leur a été imposfible de bien diriger les ouvriers. Quelques curieux en ont tenté l'exécution; les uns se sont servis de mauvais matérials; les autres ont essayé quelques changemens; tous ont manqué l'esset jusqu'à présent museum nombre de préjugés se sont répandus contre l'invention.

La description de cette Cheminée est, dans les œuvres de l'illustre Franklin, un des objets les moins piquants. Ces œuvres sont, par leurs principaux sujets, à la portée de peu de lecteurs; & ses expériences sur l'électricité absorbent communément tout leur intérêt.

La grande économie de cette Cheminée qui pare d'ailleurs aux inconvéniens de la fumée & du feu, nous a paru de quelqu'importance. Plufieurs effais & un examen approfondi, nous mettent dans le cas d'expofer les moyens fimples de la faire exécuter (\*).

Nos planches font voir les dimensions des Cheminées en tôle, dont celle en fonte nous a donné l'idée; elles conviennent toutes deux à une chambre de quatre à cinq toises de long, sur à-peu-près autant de large:

<sup>(\*)</sup> Nous renvoyons à l'ouvrage de Mr. Franklin les curieux qui desireront connoître la construction de fa Cheminée en fonte, & ses avantages démontrés phisiquement.

Pour en donner le modèle aux ouvriers ; on doublera nos dimensions ; on les tracera fur du carton mince ; on les coupera ; on les affemblera avec de la cire. Il n'y aura pas alors un Serrurier qui ne saississe l'objet.

On peut faire ces Cheminées en fonte comme l'indique M. Franklin, & telles qu'on les fait en Penfilvanie : elles ont l'avantage de durer encore plus long-tems, mais peutêtre exigent-elles trop de foins.

Les pièces de fonte, toujours jointes & ferrées avec des écrous, ne se ferment pas bien sans mortier. Le seu le dessèche; une seconsse le détache: il sant en avoir toujours de réserve pour remplacer celui qui vient assez souvent à manquer. Si la sumée trouvoir le moindre passage dans la caisse d'air, elle n'en sortiroir que pour se répandre dans l'appartement, & feroit perdre à cette invention, l'un de ses principaux avantages.

Un fondeur de Ville-Dieu en Normandie, d'après notre essai en tôle, a jetté des plaques en fonte pour l'usage de ces Cheminées; mais, par une mauvaise économie, il n'a employé que du bois, au lieu de cuivre pour ses moules. Le bois s'est déjeté malgré l'épaisseur qu'il lui a donnée; les plaques en sont forties courbées, difficiles à joindre, & leur

épaisseur n'étoit plus qu'une dépense insuite.

Un Maître de forge doit mouler fur trois
grandeurs: la premiere pour les cabinets PLIMMEAT
feconde pour les falons, les chambres d'UNIVERSITY MUSE
cher & les anti-chambres; la troifième pour
de très-grandes pièces, telles que les falles
d'Hôpitaux, de Speciacles, les Bibliothèques,
les falles de Maifons Royales, &c.

Une entreprise précipitée échoueroit infailliblement; il faut attendre que les personnes qui ont de grands emplacemens désirent avoir des Cheminées en sonte.

Alors il faudra déterminer une forme agréable & facile à monter folidement, en évitant les défagrémens dont les Poëles compofés de plufieurs pièces, font fusceptibles.

Comme la tôle s'échaufie plus vite que la fonte; que d'ordinaire on veut obtenir promptement de la chaleur, & que la plus grande partie en est donnée par la caisse d'air, il nous semble avantageux de faire cette caisse en tôle : mais ses volets ne doivent jamais être de fonte : ils seroient trop massis & ne fermeroient pas bien.

L'entreprise en fonte ne peut avoir lieu que lorsque le public sera convaincu, par l'usage de cette Cheminée faite en tôle, de tous les avantages qu'elle a sur les dissérens Poëles dont on se sert en France. Nous observerons que dans la Traduction française donnée par M.º Barbeu du Bourg, des œuvres de M.º Franklin, on voir que cette Cheminée diminue de l'avant à l'arrière & forme un trapèze. Nous avons entendu M.º Franklin blâmer cette erreur.

Le régistre ne fermera bien le passage à la fumée que dans un conduit rectangle.

Il n'est pas nécessaire que ce conduit ait, en longueur, toute l'étendue de la Cheminée, à moins qu'elle ne soit quarrée; mais il doit avoir au moins les deux tiers de cette étendue, & quelle qu'elle soit, cinq pouces de largeur.



## CHAPITRE II.



Construction de notre Chem!!!!

en Tôle (\*).

CETTE Cheminée construite en tôle coûtera un tiers à peu-près moins qu'en fonte, & exigera moins de bois : la tôle s'échausse & se réfroidit plus vîte, elle fait jouir plutôt de la chaleur qu'on desire, & fait soussirir moins long-tems de celle qui déplaît.

La tôle d'Angleterre est trop dure : celle de Framont en Vôges, est la meilleure de France & peut convenir; mais celle de Suede est bien préférable, moins pailleuse & plus malléable, & par cette double raison, plus facile au travail; elle durera davantage, & coûtera moins de tems & de façon.

Pour qu'elle foit de la plus longue durée

<sup>(\*)</sup> Nous avons déposé à Paris, chez le fieur DESSENE, les différens modèles de nos Cheminées, ils font en fer-blanc, toute la méchanique s'y déve-loppe par pièce. On peut envoyer chez ce Libraire, un Ferblantier pour en faire de femblables; il n'y aura pas un Serrurier de campagne, un Chaudronnier même que l'on ne puisse guider avec ce modèle.

possible, il faut qu'une feuille de tôle qui aura trente pouces sur vingt-quatre, pése environ de 24 à 27 livres poids de marc.

On suivra cette proportion pour les seuilles plus étroites & moins élevées. Il faudra n'employer celles qui péseront davantage qu'à faire la plaque de fond & celle du devant de la caisse d'air.

On pourra s'adresser à M.25 Lars, Kore & Compagnie, Négocians à Gottembourg en Suéde. Ils nous ont assuré qu'ils feroient volontiers fabriquer leur tôle, de la hauteur & de l'épaisseur qu'on leur indiquera, Leurs caisses pésent environ 280 livres poids de France. Leur tôle coûtera dans nos ports de la Manche, environ deux sous de moins par livre, que celle de France, & deux sous de plus dans l'intérieur du Royaume.

Il faut la choifir de l'épaisseur de trois quarts de ligne. Plus mince elle se déjeteroit, se brûleroit, & la rouille, malgré tous les soins possibles, la rongeroit aisément. Beaucoup plus épaisse, elle seroit trop dure & se cafferoit au lieu de sléchir sous le marteau de l'ouvrier.

Les deux fortes de tôle que nous venons de proposer, ne donnent aucune odeur; elles peuvent se polir & exigent peu de soins pour (9)

les tenir propres. Il fuffit, au befoin, de les frotter avec une broffe trempée d'eau de favon, ou avec des cendres & de l'eau.

ULTIMHEAT\*

Nous prévenons les ouvriers de fuivantes exactement les dimensions tracées sur nos planches. Elles sont calculées & assurées par l'expérience.

Entre plufieurs feuilles de bonne tôle, on Ptanche coupera la plus épaisse pour en former la fg. 4. plaque de fond.

On y pratiquera les ouvertures, A pour l'entrée de l'air, & B pour la fortie de la fumée. On formera sur le devant un rebord de six lignes, & on rendra toute la piéce bien unie.

En fuivant les lignes ponctuées C D E F, I Q L, on élevera dessus avec des cloux rivés, les deux plaques de flancs; elles ont chacune vingt-fix pouces de hauteur.

On percera les deux plaques de flancs à Fig. 3feize pouces & demi de haut, de M en P,
pour faire une petite fenétre à chacune
NOPQ. On y attachera par une charnière
un volet R. On percera encore deux trous
S pour y passer l'axe du régistre. On donnera au dos de la caisse d'air vingt - six Fig. 4pouces de haut & quinze pouces de large.
Il sera placé sur la ligne M N, fig. 2. On

laissera pour le bien attacher, un petit rebord en bas & sur chaque côté; on tracera sur ce dos six distances égales G pour y appli-

Fig. 5. quer cinq petites bandes ABCE; elles auront d'abord chacune dix-neuf pouces & demi de long, fur trois pouces de large; mais on en repliera un demi - pouce fur la largeur pour les clouer à ce même dos. On Fig. 6. donnera dix-fept pouces de haut & quinze

Fig. 6. donnera dix-fept pouces de haut & quinze pouces de large au devant de la caisse d'air.

Il aura deux pouces & demi de moins que le dos.

Fig. 4. On repliera de celui-ci la partie ABCD pour fermer le fommet de la caiffe. Il est fait en pente pour éviter que la suie s'y amasse & diminue le passage de la sumée.

Nous avons dit qu'entre plusieurs seuilles de bonne tôle, on choisiroit la plus épaisse pour la plaque de fond.

Il faut choifir aussi la plus forte d'après, pour le devant de la caisse d'air, parce qu'elle doir être la plus brûlée, d'ailleurs la plus exposée aux chocs du bois & des chenets.

On fera bien de doubler ce devant d'une petite feuille de tôle mince, de huit à neuf pouces de hauteur; elle fera affujettie par les deux écrous du bas de la caiffe d'air. Dès qu'on s'appercevra que cette feuille fera percée, on la remplacera facilement par une autre. On prolongera par ce moyen la durée de la Cheminée.

On monte la caisse à part. Le devant en doit toucher les bandes qui servent de con- Fig. 4 ducteur à l'air. On l'affujettit avec quatre chevilles, fig. 12... rivés au dos en M & bien ferrées avec des écrous N, autrement la chaleur feroit bomber la tôle, & ouvriroit des jours à l'air qui ne circuleroit pas affez dans la caisse. On attache cette caisse MDNQ fig. 2 entre les deux plaques de flancs,

On élève ensuite sur la ligne CI sig. a le dos de la Cheminée; c'est une feuille de tôle Fig. 7. de vingt - fix pouces de hauteur fur quinze pouces de largeur.

Entre cette piéce & la caisse d'air on affure le régistre ABCD. C'est une petite feuille de tôle, qui, à une ligne près, est Fig. 8. de la même longueur & de la même largeur que le paffage de la fumée B fig. 2. Cette feuille est attachée à un axe EF ou broche de fer qui passe en S à travers les deux plaques de flancs, à leur demie hauteur, fig. 3; un des bouts E de l'axe est rivé, l'autre F est garnie d'une clef ou d'une poignée de bois pour ouvrir & fermer le régistre à volonté.

Toutes ces pièces bien attachées, on prépare le chassis.

Fig. 9. Il a vingt-fix pouces de haut & environ fix pouces de large. Il fait partie de deux pièces de tôle repliées suivant le contour FGH fig. 20. Ces deux pièces se joignent aux plaques de flancs. On couvre les jointures d'une petite moulure F. On en met pareillement une de chaque côté aux angles G.

Ces deux petites faces de deux pouces & demi de largeur, garnies de moulures, sont saillantes d'un pouce sur la plaque de front, & donnent de la grace au devant de la Cheminée.

Le chassis étant bien dressé à égale distance en haut comme en bas, on y introduit Eig. 20. La coulisse. C'est une seuille de tôle B bien unie, de douze pouces & demi de haureur. On fait entrer cette coulisse dans le chassis H, sig. 20; elle doit se hausser, se baisser Pl. 2. aisément à l'aide d'une bande F G attachée Fig. 3. par une charnière G au milieu & au bas de la coulisse. Cette bande est percée en E de cinq trous, qui par le moyen d'un bouton C rivé au bas de la plaque de front sig. 2, peuvent la contenir au dégré désiré.

A l'extrêmité de la bande de fer, on visse une poignée F de bois d'ébène ou de buis. Le bois ne prendra jamais affez de chaleur pour vous brûler la main.

On pose le front ABFD sur le chassis Figuramment
H, Pl. 2 fig. 20. Les onglets entrent dan UNIVERSITY MUSEUM
les rebords G fig. 20 on à la même place
Pl. 2 fig. 9 dans les sentes X.

Les onglets font repliés dans l'intérieur de la Cheminée.

Si la tôle est épaisse, on peut river la plaque de front sur les chassis.

On met ensuite le comble ABCDEF. Fig. 4. Le contour en est replié sur les petits rebords, & doit aussi être très -uni.

Malgré les précautions de l'ouvrier , il reste toujours aux angles & dans les joints quelques sentes par où sort , pendant les premiers jours , un peu d'air & de sumée.

Pour s'en garantir, avant que de placer La Cheminée, on enduir les joints & les angles dans l'intérieur, avec du mortier fait de terre rouge & de creufet bien pilé.

Les chenets A B C E n'auront que deux pouces & demi de haut; un des bouts fera garni d'une pointe ou d'un bouton A F, Fig. 5. l'autre d'une barre C D d'environ cinq pouces, pour empêcher le bois de se trop enfoncer ou de se trop avancer.

#### CHAPITRE III.

De la maçonnerie à faire pour préparer le lieu destiné à placer nos Cheminées, de différentes grandeurs & dans toutes fortes d'emplacements.

Nous supposons que la Cheminée de maconnerie qui contient celle de tôle, a deux pieds trois pouces de prosondeur, la nôtre alors ne dépassera point dans l'appartement. (Voyez planche 2, le plan fig. 2. re & le

profil fig. 6.)

Pt. 2-- On creuse au milieu de l'âtre & contre le cœur Fig. 7 & A B de la Cheminée, une petite fosse C D E F à laquelle on donnera quatre pouces de profondeur, sur seize de long & douze de large.

Pour conduire l'air extérieur A dans la caisse

Fig. 6. B l'on fait un canal G. Il doit avoir cinq pouces de large & deux & demi de haut. Il passe à côté ou dessous la fosse D suivant la direction d'où l'on tire l'air : on laisse douze, quinze ou dix-huit lignes de séparation entre la fosse D & le canal G pour empêcher l'air de communiquer avec la sumée.

Le canal se fait en brique ou en plâtre: il faut tirer l'air d'un pied ou deux au-dessous de

l'âtre. Si le rez-de-chaufsée est trop peu élevé, on percera la voûte de la cave ; l'on établica de cette ouverture au soupirail un tuyau de un museum quatre pouces & demi de diamètre pour tinumversity museum l'air du dehors.

On reléve l'âtre de l'épaisseur de deux briques C F. La fosse D alors a fix pouces de profondeur.

On la coupe en long vers le milieu par une bande de fer, large de trois pouces MNOP. Fig. 1. Il restera quatre pouces d'un côté & cinq de l'autre pour le passage de la fumée.

Sur le côté de la bande M O vers le cœur de la Cheminée, on éleve jusqu'au manteau X, fig. 6, un mur R S de l'épaisseur d'une brique, & on ferme les côtés H R, T S, c'est par derrière ce mur que la sumée remonte dans le tuyau Y de la Cheminée, après être descendue dans la fosse D.

On bouche enfuite au niveau du manteau l'intérieur de la Cheminée avec une feuille de tôle O N, & mieux encore avec du plâtre, quand il fe trouve de bonne qualité.

On pratique à ce plafond une trape qu'on ouvrira pour le balayer.

On enduit la partie de l'âtre MLKZXO d'un mortier composé de plâtre & de terre rouge; & dessus, on pose notre Cheminie de manière que les trous de la plaque de fond correspondent avec la fosse & le canal : cette plaque s'assujettit avec des cloux, & mieux encore avec des pates. Dès que le mortier est sec on peut allumer le seu.

Pl. 3. Dans une Cheminée peu profonde, mais Fig. 1. dont le mur est épais, on creuse le milieu de ce mur un peu au-dessus du manteau jusqu'au bas de la fosse.

Nous supposons ici qu'on peut donner à ce creux huit pouces de profondeur \* & dix-huit pouces de largeur.

La moitié de la fosse entre dans le mur, & pour le reste on suit le même procédé que ci-devant.

Si quelqu'obstacle s'oppose à ce que vous creufiez le mur de la Cheminée, vous ne donnerez Fig. a. à La fosse que six pouces de largeur, au lieu de douze; mais vous la prolongerez jusqu'à l'un des

<sup>(\*)</sup> Au défaut de cette profondeur, on fera passer la sumée par un des stancs & même par les deux; voyez pl. 3, sig. 2 & 3. Si l'on ne veut pas avoir dans les stancs un tambour, on fera toujours entrer la sosse dans le creux du mur, de deux pouces de moins que n'aura ce creux; c'est-à-dire, que s'il a 7 pouces, il n'y entrera que de cinq, s'il en a six, que de quatre, &c.

des coins; & pour n'être pas gêné, fi la Cheminée est étroite, vous choisirez le côté oppote à la main du régistre. Dans ce coin & sur utimiteat toute la largeur de la fosse, vous élever university museum en briques plates jusqu'au plasond, un tuyau B, dont l'un des côtés aura par dehors huit pouces, & l'autre dix.

L'intérieur offrira pour lors à la fumée un paffage d'environ quarante-huit pouces quarrés.

Si la Cheminée de maçonnerie est assez pl. 3. large, on peut distribuer le passage de la fusmée en deux parties : le coup d'œil en sera moins désagréable. On prolongera la sosse jusqu'aux deux coins de la Cheminée ; les tuyaux
B, B ne doivent avoir alors dans leur intérieur que six pouces de long sur quatre & demi de large.

Dans une Cheminée profonde on peut encore fuivre cette méthode.

La plaque de dos , échauffant l'intervalle qui reste entre elle & le cœur de la Cheminée , renverra plus de chaleur dans la chambre.

Notre Cheminée peut se placer par-tout, Fig. 4 dans une encoignure, dans une niche & même 5 6 6. entre deux senêtres. Lorsqu'elle n'est pas encaissée, elle échausse beaucoup plus, mais on modére aisément cet excès.

Si la Cheminée est basse, profonde &

une cloison, (\*) il faudra construire sous le plancher, le tuyau de brique ou de plâtre. Il aura huit pouces de largeur, sur six de prosondeur.

p<sub>1, 3</sub>. Cette *Cheminée* doit , pour l'agrément du <sup>Pig.</sup> 7 ¿ coup d'œil , être à-peu-près quarrée , & chaque

côté avoir environ deux pieds.

Pl. 3. Fig. 9. Il deviendra utile d'en orner le comble d'un vase percé à jour, à travers lequel s'exhalera par le haut, l'air échaussé de la caisse. S'il s'exhaloir par les côtés, une personne délicate ne pourroit s'asseoir auprès; elle le respireroit trop dilaté, trop rarésié.

Du milieu de la caisse on ajoutera obliquement, un tuyau de tôle dont l'ouverture communiquera dans l'urne posée sur le comble: ce tuyau doit être proportionné à la grandeur du courant établi dans la caisse.

Il est bon d'observer que le pied d'une

<sup>(\*)</sup> Si la Cheminée est adossée à une cloison, l'on peut échausser la chambre voisine. On adapte un tuyau rond ou ovale de quatre pouces de diamètre au dos de la caisse d'air. Il traverse le passage de la fumée, [Voyag Pl. 3, sig. 3.] Dès que la première pièce est assez échaussée, on serme les volets de la caisse d'air & l'on ouvre ce tuyau pour échausser la seconde.

urne à jour, pour être proportionné à une grandeur convenable, n'auroit pas autant de largeur qu'il feroit nécessaire pour profiter de tout l'air échaussé que sourniroit la constituersity sur-tout si l'entrée du canal de l'air est pris d'une cave ou exposé aux vents du nord, parce qu'ils poussent dans la caisse avec plus de violence; mais on peut y suppléer par deux tuyaux construits sous le comble, les saire communiquer avec celui de la caisse d'air, les diriger sur le devant du comble & les terminer par deux boules percées à jour, ou par tout autre ornement qu'on préséreroit aux boules.

Une piéce un peu vaste exige une Cheminée plus grande que celle dont nous avons donné les dimensions; mais la caisse d'air ne doit jamais avoir plus de trois pouces & demi de largeur, l'air n'auroit pas le tems de s'échausser entre des plaques plus éloignées.

Dans les falles d'Hôpitaux & de Manufactures, on aura vers le haut de chaque croifée une vitre à foufflet pour se délivrer promptement d'une trop grande chaleur.

Dans une piéce ordinaire, fi l'on ne veut pas de ce moyen, on le suppléera par un volet pratiqué au tuyau de la Cheminée près du plasond. On peut prositer de cette chaCe chapiteau serviroit à parer les coups de vents violents qui pourroient quelquesois resouler la sumée dans le tuyau de la Cheminée, sur-tout si il se trouvoit appuyé contre un mur.

Lorsque deux piéces sont contigues, il est rare que l'on puisse faire en même tems du seu dans les deux Cheminées sans être incommodé de la sumée dans l'une des piéces. On n'éprouvera pas cette incommodité avec notre Cheminée; l'on peut en mettre une dans une piéce, elle empêchera l'autre de sumer; l'on peut aussi en mettre une dans chaque piéce même deux dans une seule.

Bien des maisons ont des Cheminées adosfées l'une à l'autre, la sumée sort par un tuyau commun, & lorsque le seu domine dans l'une, il fait nécessairement sumer dans l'autre.

Nous conseillons de n'y point placer une de nos Cheminées, à moins qu'on ne trouve moyen de lui donner une iffue particulière, par un tuyau en brique plate ou en tôle.

Nous en avons cependant fait placer une au premier étage & qui réuffit très-bien, la fumée ayant son issue par le tuyau d'une cheminée de cuifine placée au rez-de-chaussée : mais il en résulte l'inconvénient de déplacer notre Cheminée chaque sois qu'on balaye l'autre. Il ne faut donc faire usage de ce moyen que lorsqu'il y a impossibilité de faire autrement.

ULTIMHEAT®

Il ne faut pas s'effrayer de la dépense de maçonnerie que la construction actuelle de nos bâtimens exigera, par la difficulté de se procurer un courrant d'air dans nombre de nos chambres. On sera bien dédommagé à la suite par l'économie qui en résultera.

Notre Cheminée pourroit, à peu de frais, procurer, dans les ferres chaudes & dans les falles destinées à faire éclore des poulets ou des vers à foie, les avantages qui peuvent imiter le mieux tous ceux de l'air libre & pur des champs, pendant le printemps ou l'été.

Notre Cheminée, en économifant le bois, fournira trois élémens : le feu, l'air & l'eau même, fi on le veut.

On élevera fur le comble, un rebord de trois ou quatre pouces; l'eau y recevra une ébulition fuffifante pour corriger la féchereffe. Le feu fera réglé facilement au thermomêtre; & le renouvellement continuel de l'air donnera une qualité plus rapprochée de la nature, à cette chaleur factice.

Les plantes & les fleurs ne peuvent qu'y gagner de la faveur & du parfum. Peut-être les vers à foie pourroient-ils s'élever dans plus de climats : tous les climats qui feront favorables aux Muriers , feront modifiés aujourd'hui pendant la faison critique , pour les autres causes qui intéressent la conservation de ces reptiles délicats.

Il faut que dans leurs falles & dans les ferres chaudes, notre Cheminée foit plus baffe, & plus profonde. La plaque du comble, étant moins élèvée, fera plus frappée par la flamme, & s'échauffera plus vite. Il faut bien peu d'ouverture au feu dans ces fortes de falles, où l'on n'a pas à défirer de se récréer la vue.

La Cheminée étant plus profonde, le comble en aura plus de superficie, & l'eau plus d'évaporation.



## CHAPITRE IV.



De la manière de conduire le feit

IL faut poser le bois, autant qu'on le peut, sur le devant des chenets, afin que la flamme, s'elevant par derrière, échausse mieux la plaque.

Le bois verd, s'enflammant trop peu, convient moins dans notre Cheminée que dans toute autre.

Quelques personnes ont eu à se repentir d'avoir consommé du bois verd, comme d'avoir trop poussé le feu & brûlé l'air qui doit être seulement échaussé,

Pour forcer plutôt la fumée vers le passage qui lui est destiné, on brûle d'abord du menu bois ou des copeaux qui s'allument promptement, & on baisse la coulisse, en lui laissant à-peu-près deux pouces d'ouverture.

Elle fert ainfi de foufflet : mais bientôt après on la relève afin d'avoir le plaifir de voir le feu, & de tisonner aisément.

On ouvre en même tems les fenétres de la caiffe qui n'a pas tardé à s'échauffer, & l'on ferme le régistre à moitié. Le courant d'air qui s'établit, chasse la sumée dans son gros bois. Le plus dur se renouvellant le moins souvent, & produisant le moins de suite, sera le plus commode & le plus avantageux à employer.

Par les grands vents, le courant d'air est plus violent, & le bois se consume plus vîte; il sussir pour y remédier, de sermer un peu le régistre on les volets de la caisse.

Dans les Provinces où l'on use du charbon de terre ou de la tourbe, on aura une grille, Pl. 3 sig. 22, en sorme de caisse, elle contiendra le charbon; elle aura dix pouces de hauteur & sera élevée sur quatre pieds d'environ trois pouces. Le devant ABCD sera de six pouces; on pourra y jetter aisément le charbon, sans déranger la grille. Le dos EFGH sera de quinze pouces, & l'intervale du dos au-devant en aura sept ou huit. On placera cette grille (\*) à deux pouces de la caisse d'air.

Le charbon de terre & la tourbe ne peuvent pas incommoder ici comme dans les cheminées ordinaires; les vapeurs en font chassées par l'air de La caisse, dans le passage de la fumée.

<sup>(\*)</sup> La grille doit être proportionnée à l'ouverture de la Cheminée.

D'après l'essai que nous avons fait du charbon de terre, nous ne conseillons pas de l'employer; il s'allume trop lentement, & s'éteint trop vîte: quand il est allumé, il donne universit coup de seu si violent qu'il calcine la tôle & la met en peu d'années hors d'état de servir. Dès qu'il est éteint, la tôle se resroidit vîte aussi, & si l'on n'a pas l'attention de fermer la caisse d'air, cette caisse soussels bientôt un air glacial.

Il faut donc pour employer le charbon de terre, attendre que les maîtres de forge aient coulé nos Cheminées en fonte. La fonte réfifte au grand feu & conserve longtems sa chaleur. Alors nous pourrons apprendre peu-à-peu à gouverner le charbon de terre, qui exige des attentions particulieres auxquelles le dernier valet ne manque point dans les pays où tout le monde en brûle.



minée & d'ouvrir la trappe du plafond (\*). Un bouchon d'épines attaché au milieu d'une corde suffira pour nettoyer le conduit; un petit balai fera tomber la suie amassée sur le plafond.

Vous refermerez la trappe & pour replacer la caisse vous endhirez l'âtre d'un nouveau mortier.

Si par un accident étranger le feu prenoit dans le tuyau de la Cheminee, vous vous en rendriez maître en fermant le régistre & la coulisse. Fermez-les encore toutes les fois que vous sortirez de votre appartement : le seu s'étousser peu-à-peu, mais la chaleur se concentrera dans la boîte & entretiendra celle de la caisse d'air.

Notre Cheminée est-elle posée contre un mur isolé sur une cour ou sur un jardin, si le bas de la fosse est à hauteur du terrein, on fait une portière en de-hors pour nettoyer la fosse. On fait de même une portière à la hauteur du plasond, alors on peur nettoyer les conduits sans rien déplacer.

Cette

<sup>(\*)</sup> Si notre Cheminée est placée dans une niche ordinaire, ou telle que la fig. 5 Pl. 4, la trappe doit être au-dessius des conduits au niveau du pla-fond, sur le devant ou sur le côté de la niche. On peut couvrir le volet d'une toile peinte ou d'un tableau.

Cette caiffe procure un air égal & dous un air pur qui ne fort pas en entier par la paffage de la fumée, & qui, pénétr int l'attante paffage de la fumée, & qui, pénétr int l'attante paffage de la fumée, & qui, pénétr int l'attante paffage de la fumée, les defféche, les conferve, corrige le piquant des vents coulis dont on connoît le danger, ainfi que celui de l'humidité, pour les fluxions, les rhumes & les rhumatifmes.

Les Chinois ont un proverbe qui peint à la fois la rapidité, la violence & le piquant des vents coulis : il faut s'en garantir difentils, comme de la pointe d'une flèche.

Un Médecin célèbre & favant observateur cité par M. Tissot, dans l'Avis au Peuple, Ch. VII, a dit : les rhumes tuent plus de monde que la pesse.

M. Franklin affure que, durant quatre hyvers confécutifs, lui, fa famille & fes

<sup>(\*)</sup> Dans les momens où l'on veut jouir d'un feu brillant, il est essentiel de fermer aux trois quarts les volets de la caisse d'air; autrement la température de la chambre seroit bientôt brûlante, & malfaine. Mais plusièurs raisons combattent à l'envie, la fantaisse des personnes qui aiment les grands seux; ils fatiguent la vue, agitent le sang, resserrent les pores & dessèchent la peau, nuisent ainsi à la beauté comme à la fanté, & hâtent les rides avec les insirmités de la vieillesse.

amis, ont éprouvé que l'air fans ceffe renouvellé de fa Cheminée, les avoit rendus moins fenfibles, & les avoit même endurcis au froid.

Nous avons fait la même expérience pendant l'espace de deux ans. Nous avons remarqué pour rout inconvénient, que les personnes délicates avoient la respiration gênée de la trop grande chaleur à laquelle nous avons laisse quelquesois monter notre thermomètre; mais nous le ramenions promptement au dégré désiré, en ouvrant une senêtre ou une porte.

Aussi pensons - nous qu'il ne faut pas calfeutrer les senêtres : il n'est pas moins agréable qu'utile de pouvoir les ouvrir , l'hyver

même à fon gré.

L'on n'ignore pas que des indispositions & des maladies mêmes, ont leurs sources dans l'air trop chaud & trop peu renouvellé des sourneaux & des poëles, dans l'air inégal de ces pièces, où, grillant d'un côté, l'on n'en gêle pas moins de l'autre, ensin & c'est le plus répugnant, dans l'air corrompu par la transpiration & l'haleine des hommes. On sçait que le plus propre & le plus sain d'entre nous, gâte quarante—huit pieds cubes d'air en une heure.

Nous ne nous affemblons donc pas, dans

un lieu renfermé, fans nous nuire un peu chaque fois; & il n'est pas d'année ou l'en ne puisse compter des milliers de victimes de times d

De quelle utilité ne feroit point dans les falles de Spechacles & dans les Manufactures, dans les antichambres (\*) & les falons même de la bonne compagnie, un courrant d'air qui en envelopperoit fans ceffe & en emporteroit les exhalaifons corruptrices?

Quel fervice les villes ne rendroient-elles pas aux troupes, en adoptant notre Cheminée pour les Hôpitaux & les Corps-de-gardes? on y diminueroit la conformation du bois au moins de moitié.

La dépense premiere ne tarderoit pas à être couverte, & le profit seroit bientôt surpassé par le bien qui en résulteroit.

Ces avantages nous femblent réunir l'agré-

<sup>(\*)</sup> Bien des Maisons en province fur-tout, n'ont qu'une antichambre, souvent près de la cuisine, & elle sert de salle à manger. On y respire pendant le repas une odeur désagréable : il ne saut pas compter pour peu, contre l'odorat & la santé, l'huile & stur-tout la chandelle qui méphirisent l'air aussi, quand il n'a pas beaucoup de jeu.

ment & l'utilité, & acquièrent plus de prix encore pour les malades. On ne fera pas obligé de réfroidir leurs chambres pour les purifier & elles feront purifiées fans ceffe. On aérera plus fouvent leurs draps, enfin, en les garantiffant du grand jour, on les délivrera des rideaux qui les attriffent, & on les foulagera d'une partie des couvertures qui les chargent.

On fair généralement aujourd'hui que les émanations putrides se concentrent dans les couvertures & dans les rideaux, sur - tout lorsqu'ils sont de laine.

Alors les malades n'empoisonneront plus leurs gardes & ne s'empoisonneront pluseux-mêmes par leurs vapeurs pestilentielles.

Si l'on peut tirer l'air du côté opposé au Soleil, c'est-à-dire, du Nord-est au Nord-ouest, & qu'on ne loge pas dans un sond, la caisse qui sournir pendant les frimats, une chaleur si pure & si douce, répand un air frais & délicieux, un air tonique & sain pendant les chaleurs accablantes de l'été. Il faut alors fermer la coulisse, ouvrir la caisse & la vitre à sousset.

L'air le plus chaud étant le plus raréfié, le plus léger, est celui qui s'élève le plus. Si vous lui donnez une issue vers le haut, ex que vous fermiez celle de la Chemine, il fera chaffe par l'air frais qui s'évaporera lui-même après avoir perdu fa fracheu TIMMENT après avoir redonné du ton à nos fibenives sur museum les feux de la canicule affaifient.

### REMARQUE.

Nous fommes perfuadés par nombre d'obfervations, que l'on pourroit se garantir de la fumée dans presque toutes les Cheminées.

On connoît les tuyaux d'air, mais les uns produisent un air trop chaud, un air brûlé même, & dangereux aux personnes délicates; les autres soufflent un air glacial & consument trop de bois.

Il y a peu de piéces où l'on ne puisse établir une communication avec l'air extérieur qui formant un courrant par la Cheminée, emporte & chasse la fumée au dehors.

Pour rendre cet effet plus avantageux, nous pl. 3. proposons ici de faire construire au milieu Fig. 1. de l'âtre, une caisse ou un canal tournant de trois pouces de profondeur, couvert d'une forte tôle bien scellée aux côtés & au milieu.

L'ouverture du tuyau dans la falle doit avoir au moins trois pouces de diamètre : on donne au canal deux iffues, une à cha-

C iii

cun des côtés extérieurs de la Cheminée. On y adapte des foupapes à charnière, pour les ouvrir plus ou moins suivant le besoin. Ainsi l'on se procurera toujours un air doux & suffisant pour chasser la sumée.

Mais dans cette cheminée, l'on confommera toujours au moins deux fois autant de bois que dans la nôtre.

On aura l'attention de tirer l'air du dessous en le prenant horisontalement il auroit beaucoup moins de force.

Nota. On pourra s'adresser au sieur l'Huillier ; Maître Serrurier à Nancy , rue des Tiercelins.

A Lunéville, chez le fieur Glaife fils, Maître Serrurier, pour les pecites Cheminées.

Ces deux Artistes sont au fait de cette mécanique.







### PLANCHE L.

CHEMINÉE ordinaire, dans laquelle est placée une Cheminée de rôle.

Profil de l'âtre ou du plancher.

Coupe de la fosse creusée dans l'âtre. Voyez le plan, planche 2, sig. z, & le profil pl. 2, sig. 6. La sumée descend dans cette sosse « remonte dans le tuyau de la Cheminée, par derrière le mur en briques plates, R S.

Maçonnerie de deux briques d'épaiffeur, posée sur l'âtre dans toute l'étendue de la Cheminée.

Canal de l'air, il vient du dehors, & communique au bas & au milieu des féparations de la caisse d'air. Voyez pl. 2, le profil 6, A G.

Coupe d'une fosse prolongée jusqu'aux deux coins de la Cheminée. Voyez pl. 3, fig. 3. Rigare . .

A B.

G.

C D.

F.

W:

s T. Tuyaux en briques plates élevées fur la fosse dans les deux coins de la Cheminée. C'est par ces tambours que remonte la fumée dans le tuyau de la Cheminée après être descendue dans la fosse.

Figure 2. Plaque de fond.

A. Passage de l'air du dehors, il monte & circule dans la caisse. Voyez le profit planche 2, fig. 6.

 Paffage de la fumée pour descendre dans la fosse.

M D N Q. Emplacement de la caisse d'air.

D O. Rayon de l'arc, E D. Il est de quatre pouces & demi.

Lignes ponchiées, elles marquent le contour des plaques de tôle qui forment la Cheminée.

Figure 3. Plaque de flanc déployée, il y en a deux, elles s'attachent fur la plaque de fond. Figure 2, fuivant les lignes, CDEF & LQL.

N O P Q. Fenêtre de la caisse d'air, il y en a deux.

R. Volet pour fermer la fenêtre.

s. Trou pour le passage de l'axe du régistre.

(41)

Plan de la caisse d'air , placée entre les deux plaques de flanc.

Plaque du dos de la caisse d'air.

Partie que l'on rabat obliquement fur le devant de la caiffe d'air pour en fermer le sommet.

Trous pour le passage des vis.

Espaces séparées par cinq petites

plaques, fig. 5.

Petites plaques ou bandes de tôle , Fig. 5. A B C D. il y en a cinq. On attache leurs rebords avec des cloux rivés entre les intervalles fur la plaque du dos de la caisse d'air , fig. 4.

Plaque du devant de la caisse d'air. Écrous. Ils ferrent les vis qui passent

à travers la caiffe d'air.

Plaque de dos. On l'attache avec des cloux rivés aux deux rebords des plaques de flancs.

Régistre. Il sert à fermer plus ou Figure 8. moins le passage à la fumée.

Axe du régistre attaché à une feuille de tôle de la longueur & de la largeur du paffage de la fumée. Voyez S, pl. 2 , fig. 6.

Nota. Le régistre est à notre Cheminée, pour l'économie & pour la

Figure C.

N.

M.

G.

Figure 7.

commodité, ce qu'est le gouvernail à un vaisseau.

Plaque déployée. Il y en a deux , elles fervent à conftruire le chaffis, & font faillantes fur le front dont elles font partie, en fuivant dans leur contour la ligne F G H. Fig. 10.

Y. Perires fentes faites au cifeau dans le rebord, les onglets de la plaque de front, Pl. 2, fig. 2, entrent dans ces fentes & font repliés fur ce bord dans l'intérieur de la Cheminée.

Quelques Serruriers appliquent tout fimplement la plaque de front fur les rebords avec des cloux rivés.

Figure 10. Côté du devant de la Cheminée.

C'est la même chose que la sig. 9,
replié suivant la ligne F G H, qui
forme le rebord & le chassis dans lequel se meut la coulisse.

Figure 11. Broche de fer avec une vis & un écrou, il y en a quatre, elles fervent à ferrer les deux plaques de la caisse d'air.





AB.

# PLANCHE 11.

PLAN d'une Cheminée en maçonnerie, dont l'âtre est préparé pour y poser une Cheminée de tôle.

Cœur de la Cheminée,

Fosse de fix à sept pouces de pro- C D E F. fondeur,

Plate-bande de fer , posée sur le M N O P milieu de la fosse,

Mur de l'épaisseur d'une brique, il HRST. s'éleve jusqu'au manteau de la Cheminée. Voyez NS, fig. 6.

Ouverture du canal qui conduit l'air G. du dehors, dans la caiffe.

Place enduite de mortier fur lequel M L K Z X O. on pose la Cheminée.

Plaque de front. On l'applique contre le chassis Y. Pl. 2, fig. 9.

Petits onglets. Ils entrent dans les rebords G H, fur lesquels ils sont repliés intérieurement. Voyez planche z.re, figure 20.

Bouton servant à arrêter la bande c. qui tient à la coulisse, Figure 3. Vue & profil d'une bande de fer percée de plufieurs trous, au bas, elle a une charnière & au haut une poignée de bois, elle est attachée à la coulisse Q C vue de profil.

Trous dans lesquels entre le bouton
 C de la plaque de front.

Figure 4. Poignée de bois , de buis ou d'ébêne.

Plaque de comble.

Figure 5. Chenet. Il y en a deux, fur lesquels on pose en travers une petite barre pour contenir le bois.

Figure 6. Profil d'une Cheminée de tôle, placée dans une cheminée ordinaire.

A. Entrée de l'air en dehors le mur; on y pose une petite grille de fil d'archal pour empêcher les souris & les oiseaux d'y faire leurs nids.

B. Caiffe dans laquelle circule & s'échauffe l'air.

C F. Maçonnerie de deux pouces ou de deux briques d'épaiffeur pofées fur l'âtre dans toute l'étendue de la Cheminée.

p. Fosse dans laquelle descend la fumée pour remonter dans le tuyau Y.

G. Canal de l'air.

 Fenêtre de la caiffe d'air. Il y en a une de chaque côté par où entre dans (45)

l'appartement l'air qui s'est échaussé en circulant dans la caisse.

Régiffre. On le tourne plus ou moins fuivant le passage nécessaire à la fumée.

Mur d'une brique plate d'épaiffeur. Il est élevé sur une bande de ser qui traverse le milieu de la fosse.

Plafond en tôle. Il ferme le tuyau Y au niveau du manteau X excepté le passage à la fumée : on le fair aussi en plâtre.

Tuyan de la Cheminée, dans lequel remonte la fumée pour fortir dehors, après être descendue dans la fosse.



N 5.

O N.

Y.

### PLANCHE III.

CHEMINÉE de tôle appuyée contre le cœur d'une cheminée en maçonnerie; une partie de la fosse est creusée dans l'épaisseur du mur.

Fosse creusée dans l'âtre contre le cœur de la Cheminée. Elle est prolongée jusqu'au coin B. Dans ce coin on éléve un tuyau en briques plates , c'est par ce passage que remonte la fumée dans le tuyau de la Cheminée. Figure 1.

Figure 2.

(45)

On peut prolonger la fosse dans les deux coins de la Cheminée; on éléve un tuyau à chaque coin & la fumée le parrage des deux côrés pour remonter dans le tuyan de la Cheminée.

Fosse creusee au milieu de l'arre; le Figure 3. paffage de la fumée est prolongé jusqu'aux deux coins.

Cheminée de tôle placée dans une Figure 4. encoignure ; la fosse est prolongée julqu'à un tuyau construit dans l'épaisfeur du mur.

Cheminée placée dans une niche; la Figure 5: fosse est prolongée dans l'intérieur du mur par derrière la Cheminée ou par le côté N.

Cheminée de tôle placée entre deux Figure 6. croifées.

Cheminée quarrée : elle peut être Figure 7. placée dans une niche ou au milieu d'une falle.

Devant d'une Cheminée quarrée Figure 8. ornée d'une urne à jour, pofée fur le comble : fous le pied de l'urne il y a une coulisse pour ouvrir ou fermer le courant d'air à volonté.

Profil d'une Cheminée quarrée. Figure 9.

> Intérieur de la caisse d'air d'une Cheminée quarrée.

Figure 10.

(47)

Grille pour contenir du charbon de terre.

Devant de la grille; elle s'ouvre par le milieu.

Charniere du milieu; la partie supérieure retombe sur l'inférieure, pour la facilité d'y mettre le charbon.

Dos de la grille.

Fond de la grille.

Cheminée ordinaire. On y a établi dans l'âtre une caisse d'air, en briques ou en plâtre, couverte d'une plaque de tôle.

Plan d'une Cheminée ordinaire; on a établi dans l'âtre, une caisse d'air tournante, l'air après s'y être échaussé, entre dans la chambre par les deux côtés de la Cheminée à trois pouces de hauteur au-dessus du plancher. L'ouverture des deux issues est garnie d'une portiere pour ouvrir ou fermer l'entrée de l'air, suivant le besoin.



E F C H.

ABGE. FHCD.

Figure 1 2.

Figure 13.

Figure 14.



# PLANCHE IV.

- PLAN d'une Cheminée propre à échauffer un grand fallon. Elle a trois couliffes qui érant levées, laiffent voir le feu dans toute la largeur de la Cheminée.
  - Canal de l'air. Il afix pouces de long fur quatre pouces de large à fon ouverture.
  - B. Paffage de la fumée. Il a vingt-un pouces de long fur environ fix de large.
  - o. Bord de la plaque de fond. Il dépasse le contour de la Cheminée.
  - K N. Caisse d'air, de vingt-un pouces de longueur partagée en six parties égales; elle a trois pouces de largeur & est divisée intérieurement comme la signa 20 Planche 3.
- G I ou F L. Rayon de huit pouces & demi, fur le prolongement du côté de la caisse d'air, il sert à déterminer le contour de la Cheminée.
  - E. Ouverture du milieu, de vingt pouces

1471 ces de largeur fur treize pouces & demi de hauteur.

Ouverture des côtés, de fix ponces de largeur fur treize pouces & demi de hauteur.

Chaffis dans lefquels fe meuvent les trois coulifles.

Plaque de comble.

Grillage, percé dans la plaque de comble. C'est par ce grillage que s'exhale l'air échauffé dans la caisse d'air.

Couliffe tournante fur le pivot C pour ouvrir plus ou moins le passage à l'air échauffé.

Profil de la Cheminée. Elle a 28 pouces de hauteur.

Caiffe d'air. Elle a au bas une ou- A. verture qui communique au canal B & une autre ouverture au fommet vers le milieu, qui laisse passer l'air échaussé par un tuyau F de fix pouces de large for trois pouces de haut.

Couliffe tournante fur fon pivot.

Couliffe levee.

Passage de la fumée pour descendre dans la fosse D.

Régistre.

Plan d'une Cheminée posée contre

C.

Figure a.

B.

Figure 3.

G.

H.

C.

E.

Figure 4.

un mur A entre deux pilastres creux B. C'est par l'intérieur de ces pilastres que remonte la fumée dans le tuyau d'une Cheminée, ou dans un tuyau pratiqué dans le mur pour conduire la fumée au dehors.

Figure 5.

Vue d'une Cheminée placée contre un mur A entre deux pilaftres B. L'air échauffé fort à travers une piramide à jour, possée sur le comble.

Figure 6.

Profil d'une Cheminée posée contre un mur, entre deux pilastres: l'espace entre les pilastres est occupé par une glace posée sur une tablette qui couvre, à six pouces de haut, la queue de la Cheminée.

FIN.

#### A NANCY,

Chez la veuve LECLERC, Imprimeur. de l'Intendance. 1786.

#### APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Garde des ULTIM Sceaux, le présent manuscrit, intitulé: Chemit UNIVERSIT économique, par M. Fossé, Chevalier de S. Louis, Officier au Régiment du Roi, Infanterie; je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. Nancy 31 Juillet 1786.

> Signé, CHASSEL, Cenfeur Royal.

### PRIVILEGE DU ROL

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, A nos amés & féanx Confeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand - Confeil , Prévôt de Paris , Baillifs , Sénéchaux, leurs Lieurenans-Civils, & autres nos Jufticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé le fieur Fosse, Chevalier de notre ordre royal & militaire de St. Louis , Officier au Régiment du Roi , Nous a fait expoler qu'il défireroit faire imprimer & donner au public un ouvrage de la composition, intitulé : Cheminée économique, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de privilége pour ce nécessaires. A ces causes, voulant favorablement traiter l'Expolant, nous lui avonspermis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui femblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume ; Voulons qu'il jouisse de l'effet du présent

Privilége, pour lui & fes hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocéde à perfonne ; & fi cependant il jugeoir à propos d'en faire une Cession , l'Acle qui la contiendra fera enregistré en la Chambre Syndicale de Paris , à peine de nullité , tant du Privilège que de la ceffion ; & alors, par le fair feul de la ceffion enregistrée, la durée du présent Privilège s'era réduite à celle de la vie de l'Exposant, ou à celle de dix années, à compter de ce jour, si l'Exposant décède avant l'expiration desdires dix années ; le tout conformêment aux articles IV & V de l'Arrêt du Confeil du 30 Août 1777, portant Réglement sur la durée des Priviléges en Librairie. Fatsons défenfes à tous Imprimeurs, Libraires & aurres personnes de quelque qualité & condition qu'elles foient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obeiffance; comme auffi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, fous quelque prérexte que ce puiffe être, fans la permission expresse & par écrit dudit Exposant. ou de celui qui le représentera, à peine de faisse & de confiscation des Exemplaires contrefairs, de fix mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée pour la premiere fois, de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Confeil du 30 Août 1777, concernant les contrefaçons. A LA CHARGE que ces Préfentes feront enregiltrées tout au long fur le Regiltre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris , dans trois mois de la date d'icelle ; que l'impression dudit Ouvrage fera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en heau papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, à peine de

déchéance du présent Privilège ; qu'avant de l'expofer en vente, le manufcrit qui aura fervi de con à l'impression dudit ouvrage fera remis dans le mone état, où l'approbation y aura été donnée, ès mains de ULTIMHEA notre très-cher & feal Chevalier, Garde des Scellaniversity MUSEUI de France, le Sieur Hue de MIROMESNIL, Commandeur de nos Ordres ; qu'il en fera enfuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chaacelier de France, le Sieur ne Maureou, & un dans celle dudit Sieur Hue de Minomesnia : le tout à peine de nullité des Préfentes; pu contenu desqueiles vous MANDONS & enjoignons de faire jouir ledit Expofant & fes hoirs , pleinement & paifiblement , fans fouffrir qui leur foit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préfentes. qui fera imprimée tout au long au commencement on à la fin dudit Ouvrage , foit tenue pour dûment fignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & feaux Confeillers , Secrétaires , foi foit ajoutée comme à l'original. Commannons au premier norre Huiffier ou Sergent für ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobifant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. Donné à Paris le vingt - troifieme jour du mois d'Août, l'an de grace mil sept cent quatre-vint-fix,

PAR LE ROI, EN SON CONSEIL,

Registre sur le Registre XXIII de la Chambre

& de notre Régne le treizieme.

royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N.º 801, fol. 16, conformément aux dispositions énoncées dans le présent Privilège; & à la charge de remettre à ladite Chambre les neuf exemplaires presents par l'Arrêt du Confeil da 16 Avril 1785. A. Paris le vingt-quatre Août mil sept cent quatre-vingt-six,

LECLERC, Syndic.









